

Certificat de musique liturgique (CML)

Informations générales

Nature de la formation

Diplôme propre

Niveau de recrutement

Bac

[Conditions d'admission](#)

Durée de la formation

4 semestres

Lieu(x) de formation

Paris

Stages

Non

Frais d'inscription

1 200 €

[En savoir plus](#)

Accessible en

[Formation initiale](#)

[Formation continue](#)

Modalités

[Temps aménagé](#)

[Compatible avec une activité professionnelle](#)

Langues d'enseignement

Français

Et après ?

[Débouchés professionnels](#)

[Poursuites d'études](#)

Présentation

Objectifs

Le Certificat de Musique liturgique est une formation spécialisée dont l'objectif est la formation d'acteurs musicaux au service de la liturgie. Elle vise à permettre aux étudiants d'acquérir des outils de discernement en matière de musique liturgique dans son rapport avec "l'assemblée célébrante".

Spécificités

Les enseignements sont destinés à offrir les éléments fondamentaux d'histoire et de théologie de la tradition du chant dans le culte chrétien, la connaissance des documents de référence et des institutions, des structures fondamentales des célébrations liturgiques, des répertoires anciens ou récents.

Admission

Publics

Niveau de recrutement : Bac

Formation(s) requise(s)

Ce certificat s'adresse à des personnes exerçant des fonctions musicales importantes dans la liturgie et qui possèdent déjà les compétences techniques sur le plan musical : chefs de chorale, chefs de chœur, musiciens se préparant à des examens professionnels et à des responsables diocésains de musique liturgique.

Accessible en

Alternance

Les cours sont regroupés surtout le lundi et le mardi, de façon à limiter le temps de présence obligatoire pour le suivi des cours, et aussi pour faciliter l'organisation de l'emploi du temps des étudiants en alternance.

Des cours en ligne sont disponibles pour être suivis à distance

Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

Modalités

Temps aménagé

Compatible avec une activité professionnelle

Conditions d'admission

L'admission se fait suite à un dossier de candidature et entretien avec la direction de l'ISL.

Inscription

Nous vous invitons à contacter le secrétariat de l'ISL pour y obtenir un dossier de candidature; un fois accepté :

- un entretien personnalisé permettra d'établir votre contrat d'études ;
- L'inscription administrative et financière se fait ensuite au Secrétariat Universitaire de l'Institut catholique de Paris, au 21 rue d'Assas.

Frais d'inscription

1 200 €

Pour s'adapter aux possibilités de chacun, les droits d'inscription sont progressifs. Plus d'informations sur notre page dédiée...

Programme

La scolarité est établie sur deux années en alternance. Elle permet d'acquérir 60 ECTS, ce qui correspond à l'équivalent d'une année de formation à l'ISL.

Chaque année, l'étudiant choisit deux cours de liturgie et un séminaire de dix jours. Pour plus de souplesse, ces enseignements peuvent être regroupés sur un semestre ou étalés sur deux.

Pour chacune des deux années de la formation, les étudiants participent :

- au séminaire du CML (60h) une fois par mois, le lundi (10 journées)

- en partie au programme en alternance de l'ISL une fois par mois (le mardi) et/ou à des cours e-learning.

L'obtention du Certificat de musique liturgique implique :

- la participation assidue aux enseignements et leur validation
- la rédaction et la soutenance d'un mémoire d'environ 30 pages avec une bibliographie.

Chaque année du Certificat de musique liturgique correspond à 30 crédits ECTS. L'ensemble de la formation donne donc 60 crédits, équivalant à une première année d'études.

Les enseignements 2017-2018

Programme prévisionnel :

- 1) Le musicien au service de la liturgie
- 2) Histoire de la musique en liturgie
- 3) Chant grégorien et monodie
- 4) Le chant d'assemblée dans la liturgie contemporaine
- 5) Pratiques musicales en liturgie

Modalités d'évaluation

Validation des enseignements, mémoire de fin d'études.

Débouchés

Compétences visées

Acquisition d'outils de discernement en matière de musique liturgique dans son rapport avec "l'assemblée célébrante".

Débouchés professionnels

Chefs de chorale, chefs de chœur, responsables diocésains de musique liturgique...

Poursuites d'études

Il est possible de poursuivre afin de compléter le parcours en vue d'obtenir le diplôme de l'ISL.

Les cours sont regroupés les lundi et mardi.

Faculté ou Institut de rattachement

ISL - Institut Supérieur de Liturgie

Contact

Institut supérieur de Liturgie : +33 (0)1 44 39 84 80 ou [courriel](#)

